

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734\*02

Ministère chargé  
de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Date de réception	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le	N° d'enregistrement
31/12/2012	31/12/2012	F054-12-P0037

### 1. Intitulé du projet

Lotissement "Le Petit Moulin"

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale CII

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale M. FAUCHER Joël

RCS / SIRET 4 1 8 4 0 1 1 3 9 0 0 0 3 9 Forme juridique SARL

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
33	Lotissement d'une superficie comprise entre 5 et 10ha et d'une surface de plancher inférieure ou égale à 40 000m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Projet de lotissement d'habitations comprenant 44 lots.

Le projet consiste en l'aménagement sur la Commune des Roches-Prémarie, d'une partie de la zone AUa5 dite "Le Petit Moulin", secteur à vocation d'habitat en accroche sur le tissu urbain existant. Il comprend la réalisation de voirie, cheminements piétonniers, espaces verts et bassins paysagers permettant la régulation des eaux pluviales.

## 4.2 Objectifs du projet

Ce projet propose la réalisation de 44 lots qui a pour objectif de répondre aux enjeux suivants :

**Sociaux :** Répondre aux demandes de logements sur la Commune des Roches-Prémarie, sur un site potentiellement intéressant du point de vue de sa situation géographique et de l'accessibilité aux équipements communaux et aux commerces.

**Environnementaux :** Prise en compte des équipements existants sur et à proximité du site, de la topographie du terrain et de son environnement (haies existantes, ligne électrique, zone boisée...)

**Urbanistiques :** Intégration du projet dans la continuité de l'urbanisation existante et dans le site

Maillage des voies - Déplacements doux dans l'opération et vers les équipements communaux (École, Mairie...) et commerces.

Densification au niveau des futures constructions et mise en place d'espaces verts et plantations dans le respect des orientations d'aménagements annexées au PLU.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La réalisation de l'opération sera éventuellement phasée dans le temps, en 2 tranches d'aménagement. Elle s'articulera autour des principes suivants, qui définissent aujourd'hui les éco-quartiers durables, à savoir :

- Un découpage des lots favorisant l'orientation des futures constructions, facilitant la mise en place de bâtiments BBC et l'apport passif d'énergie dans l'habitat.
- Respect des formes urbaines traditionnelles tout en permettant l'innovation architecturale.
- Une gestion de l'espace et de la densité en adéquation avec le tissu urbain environnant.
- Une gestion des déchets et des eaux pluviales générés par le projet.
- La mise en place des déplacements doux (Piétons- Vélos) dans l'opération et dans la continuité de ceux existants sur la commune.
- La mise en place d'espace de convivialité favorisant le lien social et culturel entre les habitants du quartier.
- Le choix d'essences locales pour les aménagements paysagers et à la conservation des haies existantes sur l'opération.
- Un traitement des sols en place pour les constitutions des voies de l'opération limitant l'apport de matériaux extérieurs et les déplacements.
- Favoriser l'utilisation des matériaux locaux.
- Optimisation des installations lumineuses en vue de satisfaire aux besoins des usagers et des objectifs de réduction de la consommation énergétique et de la pollution lumineuse.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Afin de faire respecter les principes définis précédemment, un règlement et un cahier des charges contribuant à garantir la qualité du cadre de vie et de l'environnement, sera annexé aux contrats de cession des terrains.

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain à usage agricole

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : - Plan local d'Urbanisme de la Commune des Roches-Prémarie approuvé le 7 mars 2006.  
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet - Orientations particulières d'aménagement annexées au PLU en date du 24 novembre 2010.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche (Font Putet) se situe sur la Commune de SMARVES à 550m au Nord-ouest du projet. (335m) <i>ZNIEFF type I. Nava de ruisseau de Sam...</i>
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à une demande de Permis d'Aménager, ainsi qu'à la réalisation d'un dossier "Loi sur l'Eau" au titre de la rubrique 2.1.5.0.

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli pour un examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Superficie des terrains	56 000m <sup>2</sup>
- Nombre de lots	44
- Superficies privatives	34 298m <sup>2</sup>
- Superficies voiries	7 205m <sup>2</sup>
- Superficies espaces verts - Bassin d'orages	13 345m <sup>2</sup>
- Linéaire cheminements piétonniers -cyclistes	960ml

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Le Petit Moulin  
Route d'Andillé  
86240 ROCHES PREMARIÉS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 0 ° 21' 47" \_\_\_\_\_ Lat. 46 ° 28' 47" \_\_\_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aménagement du lotissement ne va pas engendrer de prélèvements d'eau directs dans le sous-sol ou en surface. Il va cependant générer une hausse des consommations d'eau potable sur le réseau de distribution de la Commune, proportionnellement à la réalisation de 44 logements.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales des constructions seront stockées et infiltrées sur les parcelles privatives à hauteur d'une pluie d'orages.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'aménagement n'est pas de nature à générer des excédents ou des déficits particuliers et notables en matériaux.
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après les observations réalisées sur le site, le projet ne s'inscrit pas en rupture de continuité écologique, mais plutôt en continuité d'un tissu urbain existant. L'emprise à aménager ne présente pas de sensibilité écologique particulière s'agissant des habitats naturels et des espaces végétales qui les composent. La faune observée sur le site et ses abords est relativement commune et concerne notamment des espèces d'oiseaux des jardins alentours.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site dans les bases de données BASIAS et BASOL n'est présent dans l'emprise du lotissement ou à proximité.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain n'est pas concerné par un périmètre de protection des monuments historiques.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet va consommer une partie de l'espace agricole.</p> <p>La localisation du projet ne présente pas d'enjeu vis à vis des perspectives de développement de l'agriculture sur la Commune.</p>
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le terrain est situé dans un secteur de séisme d'aléa faible à modéré.</p> <p>Le terrain est situé dans un secteur moyennement exposé aux argiles gonflants suivant Étude du BRGM initiée par le MEDD.</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En dehors de la période de chantier, le projet n'est pas de nature à générer des nuisances sonores significatives, si ce n'est celles liées à l'augmentation locale du trafic (Zone d'habitations)</p>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La station d'épuration gérée par le Siva Sud est située au Nord du projet et à 100m minimum des futures constructions</p> <p>Cette situation ne génère pas actuellement de nuisances olfactives. Par ailleurs, les vents dominants orientés Ouest / Nord-ouest ne sont pas dirigés vers le projet.</p>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En dehors de la période de chantier, le projet n'est pas de nature à générer des vibrations.</p>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p> <p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Le projet va générer des émissions lumineuses propres à l'éclairage public des voiries.</p> <p>Les objectifs d'approche environnementale de l'aménagement définis pour faire du lotissement un quartier durable prévoit l'implantation de candélabres économes en énergie et minimisant la pollution lumineuse.</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Les eaux pluviales des constructions seront stockées et infiltrées sur les parcelles privatives à hauteur d'une pluie d'orages.</p> <p>Le projet intègre dans sa conception des dispositifs communs de gestion des eaux pluviales, notamment pour les voies créés permettant de limiter et réguler les débits en aval de l'opération et les rejets dans les fossés (Noues, bassin d'orages paysager, reconstitution d'un bassin restant en eaux de type "mare").</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p><input type="checkbox"/></p>	<p>Pendant la phase chantier (Infrastructure et bâtiment), le projet va produire des déchets liés à l'aménagement.</p> <p>Pendant la phase d'exploitation, le projet va produire des déchets ménagers et effluents domestiques.</p>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Le projet est situé en zone A de l'Arrêté Préfectoral du 31 janvier 2007.</p> <p>La DRAC sera contactée pour un éventuel diagnostic archéologique.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/></p>	<p><input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Le projet va engendrer sans conséquence notable pour l'exploitant, une diminution de l'espace agricole exploité.</p>



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui      Non <sup>x</sup>      Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui      Non <sup>x</sup>      Si oui, décrivez lesquels :

#### 7 Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Lors de l'élaboration du projet, les enjeux et les contraintes du site ont été pris en compte.

Le projet aura forcément un impact sur l'environnement (au moins visuel) mais celui-ci sera minimisé compte tenu de la localisation du terrain en limite de l'urbanisation existante et de la volonté d'intégration du projet dans le site existant

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Zonage géographique Archéologie Préventive
- Localisation sites Natura 2000 les plus proches
- Aléa - Retrait - Gonflement des argiles
- Schéma d'orientation du Plan local d'urbanisme

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Poitiers

le, 02/12/2012

Signature

Joel Faucher

**SARL CII**

211 fb du Pont Neuf 86000 POITIERS

Tél. 05 49 00 00 99

E-mail joelpaul.faucher@wanadoo.fr

SIRET 418 401 139 00013 APE 4110C

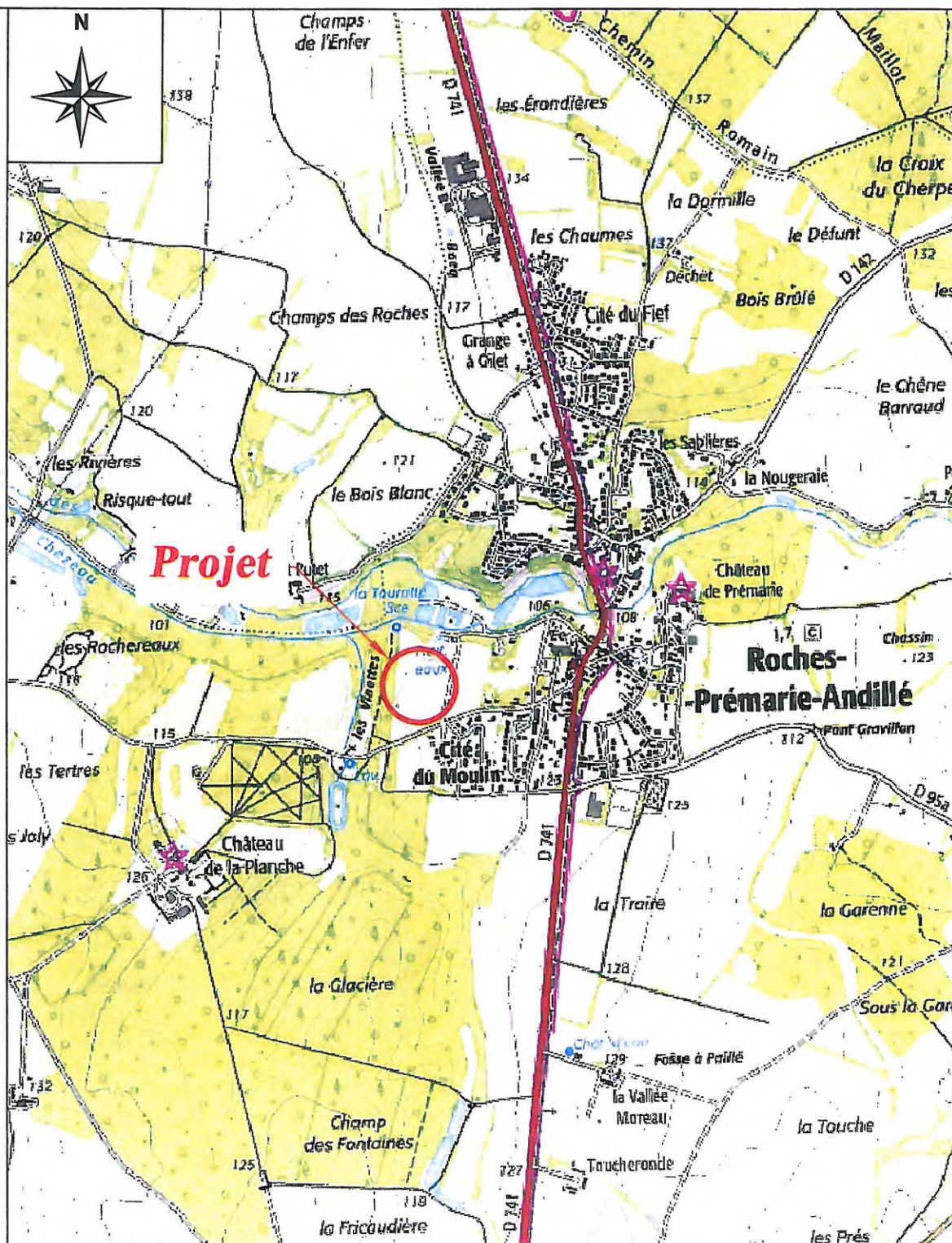
# COMMUNE DES ROCHES PREMARIE

Lieu-dit : " Le petit moulin "

Section : BO – n° 84, 85 et 86

Plan de Situation

(Ech : 1/20000)



# COMMUNE DES ROCHES PREMARIE

## Propriété de M. FAUCHER

### Zone AUa5

Section : BO-n° 84, 85 et 86 – Lieu-dit : " Le petit moulin "

**Echelle : 1/4000e**

## PLAN DE REPERAGE DES PHOTOS

LE GEOMETRE-EXPERT

*Système de coordonnées planimétriques Lambert (CC47)  
Système de nivellement IGN69 (rattachement par GPS)*

DATE

**Interventions - Modifications**

19-09-2012

Levé topographique initial

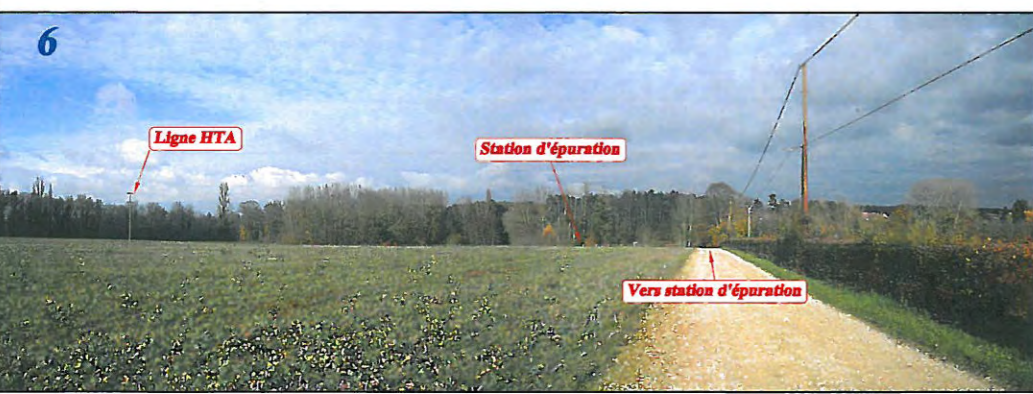
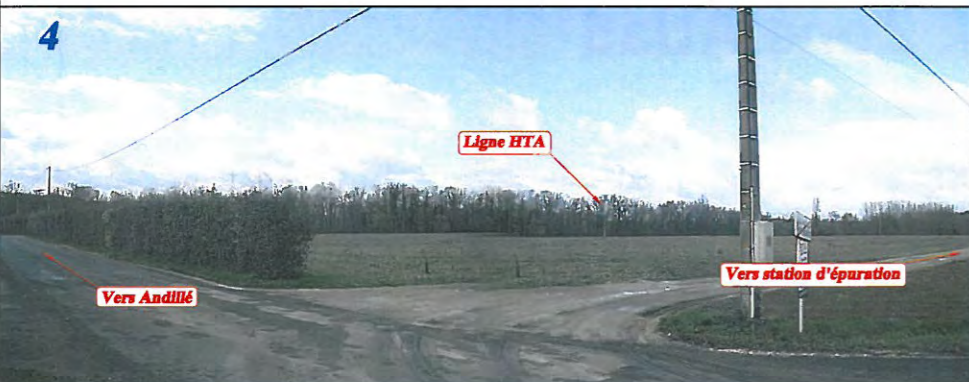
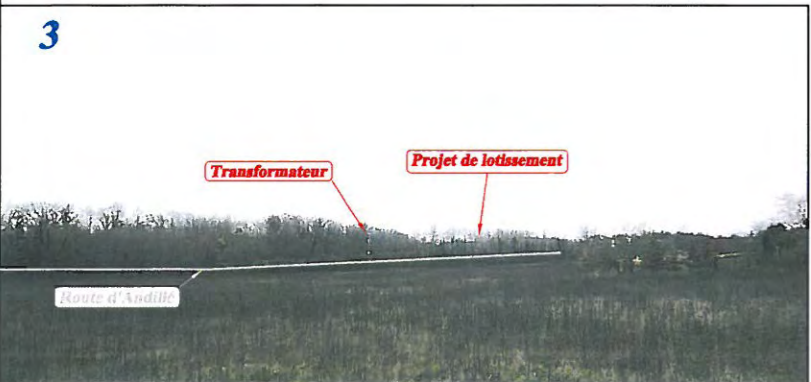
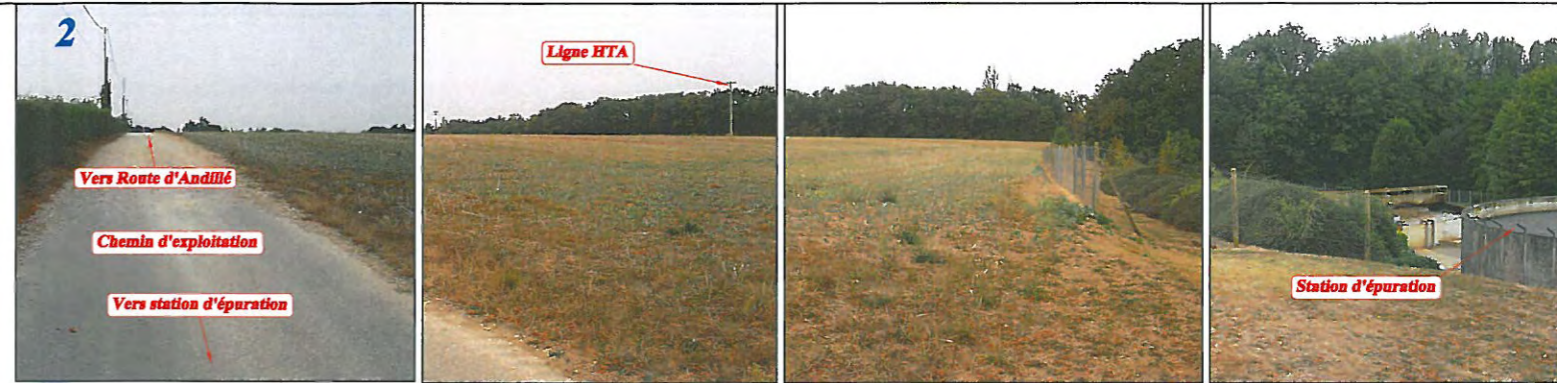


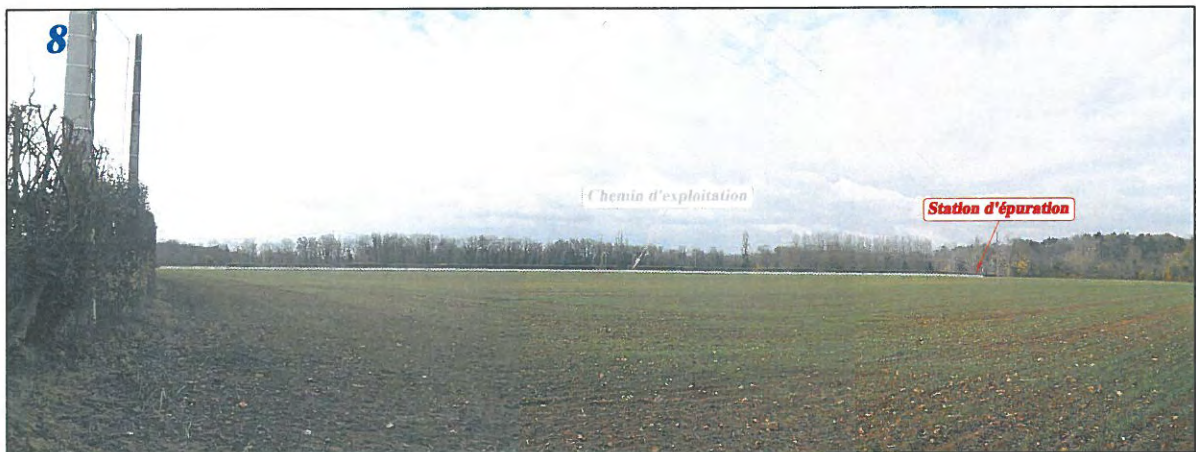
**Dressé par la S.C.P. GUICHARD - De GROMARD**  
Géomètres-Experts-Fonciers . Bureau d'études V.R.D.  
24 Rue de Bonneuil-Matours – 86000 POITIERS  
Tél. : 05.49.61.17.37 Fax : 05.49.61.69.90  
e-mail : scp.gdg@interpc.fr

Date : Le 30 octobre 2012

Dossier n° 12.05.15-B

Fichier : 120515\_KN\_PA\_301012.dwg





DEPARTEMENT DE LA VIENNE  
**COMMUNE DES ROCHES PREMARIE**  
 Propriété de M. FAUCHER  
 Zone AUa5

Section : BO-n° 84, 85 et 86 - Lieu-dit : " Le petit moulin "

Ech : 1/1000e

X=1497.400

X=1497.500

X=1

Y=6145.500

Y=6145.600

Y=6145.700

Y=6145.800



**LEGENDE DU PLAN**

	Espace vert		Arbre à planter
	Trottoir		Halle végétale
	Chaussée		Périmètre du lotissement
	Revêtement à définir		Stationnement
	Zone non constructible		Accès véhicules au lot obligatoire
	Périmètre des lots		Emplacement privatif non clos sur rue (emplacement 5.00mx5.00m minimum)
			Halle existante à conserver

Y=6145.400

Lotissement " le petit moulin "

Rue des Fontaines

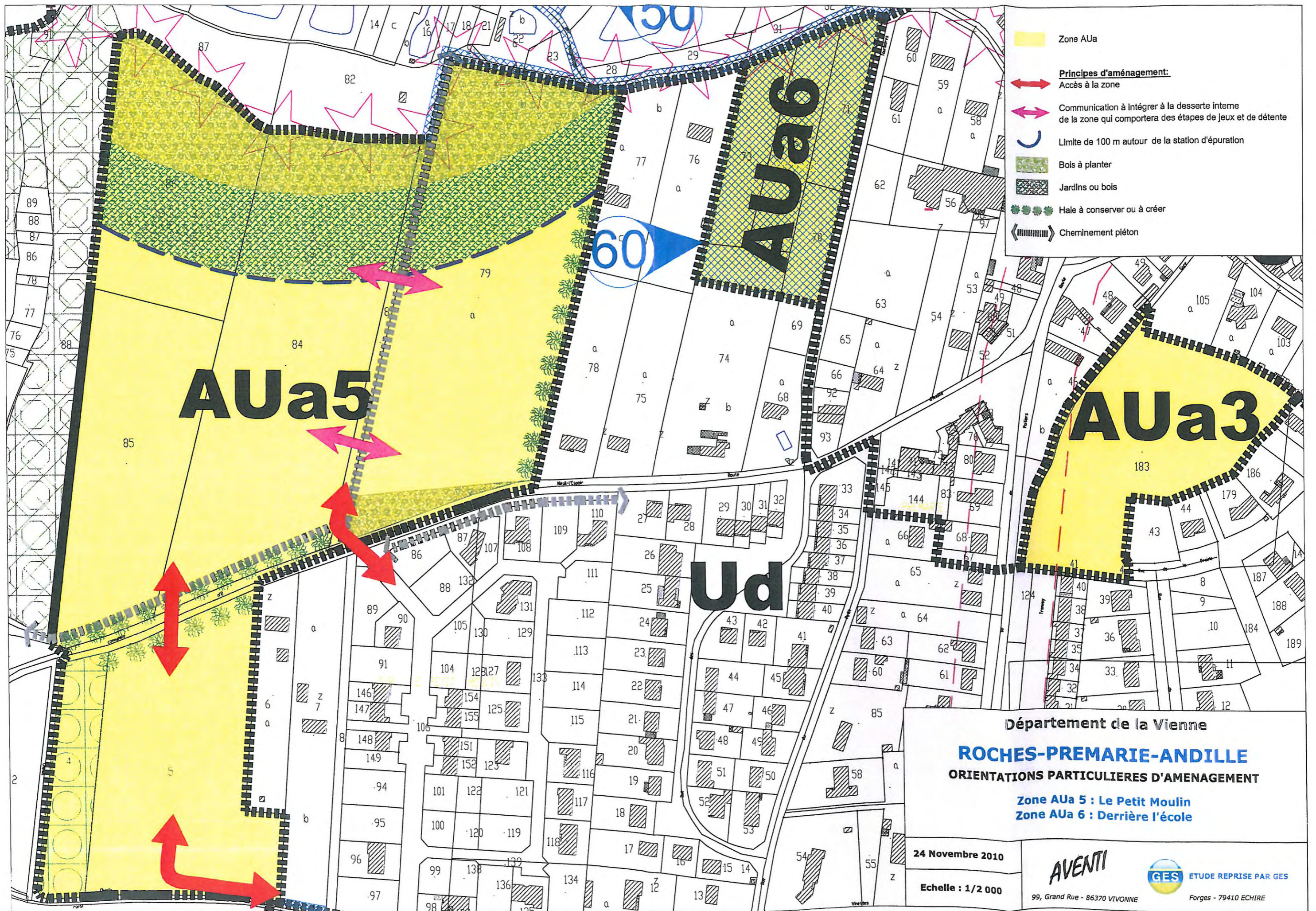
Y=6145.500



Dressé par la S.C.P. GUICHARD - De GROMARD  
 Géomètres-Experts-Fonciers . Bureau d'études V.R.D.  
 24 Rue de Bonneuil-Matours - 86000 POITIERS  
 Tél. : 05.49.61.17.37 Fax : 05.49.61.69.90  
 e-mail : scp.gdg@interpc.fr

Date : Le 30 octobre 2012  
 Dossier n° 12.05.15-B  
 Fichier : 120515\_KN\_PA\_301012.dwg

X=1497.700



- Zone AUa
- Principes d'aménagement:**
- ↔ Accès à la zone
- ↔ Communication à intégrer à la desserte interne de la zone qui comportera des étapes de jeux et de détente
- ⤵ Limite de 100 m autour de la station d'épuration
- Bois à planter
- Jardins ou bois
- Haie à conserver ou à créer
- ⤵ Cheminement piéton

**Département de la Vienne**  
**ROCHES-PREMARIE-ANDILLE**  
**ORIENTATIONS PARTICULIÈRES D'AMÉNAGEMENT**

Zone AUa 5 : Le Petit Moulin  
 Zone AUa 6 : Derrière l'école

24 Novembre 2010  
 Echelle : 1/2 000

**AVENTI**  
 99, Grand Rue - 86370 VIVONNE

**GES** ETUDE REPRISE PAR GES  
 Forges - 79410 ECHIRE